

MOBILITÉ ■ Une plateforme créée pour favoriser les alternatives de transport pour les salariés du site riorgeois

Les Ateliers Solidaires changent de braquet

Parce que les problématiques de mobilité et de transport représentent trop souvent un frein au recrutement de salariés, les quatre structures des Ateliers solidaires, qui œuvrent pour l'insertion des publics éloignés de l'emploi, lancent un panel de solutions, allant de la location de vélos électriques au covoiturage.

Aurélie Marchadier

Comment éviter que les problèmes de déplacements comme le manque de permis de conduire, le coût élevé d'un véhicule thermique, ou encore des horaires de transport en commun pas toujours adaptés, ne soient un frein à l'embauche ? C'est la question que s'est posée Valoise, ces derniers mois.

L'association portant un Atelier Chantier Insertion (ACI) autour de la collecte et du tri des déchets, basée au sein des Ateliers Solidaires, à Riorges, était déjà sensible à cette problématique, « mais on a voulu aller encore plus loin », rappelle sa directrice Chloé Peltier. Valoise réalisait déjà des diagnostics de mobilité pour chaque nouveau salarié. Si besoin, elle mettait déjà à disposition

collègues. De quoi permettre une économie annuelle de 720 €, estiment les partenaires. Ces véhicules seront aussi utilisés en interne. Des formations à la sécurité routière et des ateliers autour de la pratique du vélo seront programmés.

Des tournées en véhicules électriques

La démarche va même encore plus loin... « Valoise électrique » entend également favoriser de nouvelles pratiques auprès des clients des Ateliers Solidaires. Ainsi, les tournées se-



CONSTAT. Plus de 90 % des équipes vivent à moins de 5 km du lieu de travail et, pourtant, seulement 6 % viennent à vélo », observe Valoise. Ici Marine Ginnet et Chloé Peltier, de Valoise.

gratuitement des vélos d'occasion (*), organisait des réentrainements à la conduite, facilitait le covoiturage... Des actions qui vont se poursuivre et qui vont être enrichies.

« Renforcer la mobilité solidaire »

« Notre souhait est de renforcer la mobilité solidaire et la cyclo-logistique pour nos salariés mais aussi pour nos confrères des Ateliers Solidaires », souli-

gne Chloé Peltier. Car le constat dressé par Valoise est partagé par les autres structures du site de la rue Simone-Weil, que sont C3R (collecte d'engrais), Envie 2E Loire (collecte et traitement de déchets électroniques) et Les Ateliers de la Récup' (mobilité up-cyclé). Ainsi a germé l'idée d'une plateforme commune aux Ateliers Solidaires, dénommée « Valo'électrique », et destinée à l'en-

semble des salariés.

Concrètement, plusieurs actions sont ou vont être impulsées pour améliorer l'employabilité des personnes accompagnées, en développant de nouvelles pratiques de mobilités. Sept vélos électriques seront mis à disposition pour les petits trajets (domicile-travail, formations...). Des voitures électriques vont être achetées pour favoriser le covoiturage entre

d'équilibrer le budget », insistent les responsables, lesquels cherchent encore d'autres financements. Les investissements de départ s'élèvent à 95.000 €. Avec cette plateforme, les Ateliers solidaires espèrent que 30 % de salariés pratiqueront le covoiturage en 2024, et que 20 % utiliseront les différents vélos pour leurs déplacements.

Une démarche qui semble déjà remporter une belle adhésion dans les équipes. Geoffrey, 24 ans, salarié de Valoise, se dit très intéressé par la possibilité de louer un vélo électrique à tarif préférentiel. « Je viens déjà en deux roues classique, je fais 2.400 km par an, mais c'est assez usant physiquement. L'électrique me permettra d'arriver moins fatigué au travail et me fera gagner du temps ». Les véhicules dédiés au covoiturage permettront, eux, d'attirer ici des gens habitant des territoires plus ruraux, estime le jeune homme. Une illustration d'une dynamique bonne pour l'emploi et la planète. ■

(*) Valoise est engagée dans un processus de labélisation d'un dispositif national « Objectif Employeur Pro Vélo ».